

FICHE DE PRE DIAGNOSTIC N°1

Priorité 1

Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements, conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.

Le projet territorial de santé mentale a pour priorité l'organisation des conditions du repérage précoce des troubles psychiques, de l'élaboration d'un diagnostic et de l'accès aux soins et aux accompagnements sociaux ou médico-sociaux, conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.

A ce titre, il prévoit l'organisation de :

- L'accès à un avis spécialisé pour les patients pris en charge par les professionnels du premier recours, en particulier les médecins généralistes ;
 - L'accès aux soins et aux accompagnements dans des délais répondant à la nature des situations ;
 - L'accès aux dispositifs spécifiques existant au niveau régional ou interrégional.
- cf décret du 27 juillet 2017

Les éléments de la fiche s'appuient principalement sur le verbatim des acteurs locaux et sur l'étude des travaux déjà réalisés sur le territoire

Problématiques constatées par les acteurs :

Mobilisation et sensibilisation des acteurs au repérage précoce des troubles (acteurs EN, petite enfance, enseignement supérieur, ASE et PJJ)

- Une augmentation de la prévalence des troubles du comportement
- Un manque d'effectif médical dans les établissements scolaires Haute-Garonne. Des lacunes des professionnels de la petite enfance dans la connaissance des troubles psychiques et des facteurs de risques. Des flux de plus en plus important d'arrivants à la maison d'arrêt.

Accès aux soins et aux accompagnements dans des délais répondant à la nature des situations

- Problématique de la saturation au niveau des CMP/CMPP.
- Manque de repérage géographique des patients psychiatriques au-delà de la 1ère couronne toulousaine et problématique spécifiques pour les zones rurales du département mal prises en compte : distance, démographie.
- Problématique d'accès aux prestations d'interprétariat.
- Démographie défavorable des pédopsychiatres
- Insuffisance des dispositifs de prise en charge des adolescents sur le secteur du CHGM
- Problème d'accès aux psychotropes pour les personnes sans droits
- Problématiques spécifiques pour les détenus :
 - Délai d'attente à l'UHSA.
 - Pas d'accès en HJ SMPR pour les femmes.
 - Problème des patients détenus ayant des parcours de soins complexes

Accès avis spécialisé / Accès aux dispositifs spécifiques

- Manque de dépistage facteurs de comorbidité, notamment les addictions
- Manque de permanence de psychologues en CMP,

- Manque de coordination de l'offre psychiatrique avec les réseaux de santé,
- Défaut de formation des acteurs de la santé mentale sur le psycho-trauma.
- Problématiques spécifiques personnes âgées :
 - Absence de filières « urgence psy » pour le sujet âgé et de parcours de soins lisible et organisé en-dehors des CMP et notamment dans le secteur privé
 - Faibles moyens pour les unités mobiles « Psychiatrie de la Personne âgée » (PPA)

Soutien des professionnels de la psychiatrie aux acteurs sociaux et médico-sociaux

- Personnes en situations de handicap psychique :
 - Isolement, manque de moyens et de collaboration ressenti par les ESMS envers le secteur sanitaire, notamment en amont des crises
 - Sentiment d'absence d'actions directement dirigées vers les publics, par exemple de PEC à domicile Stages croisés limités

Appui aux proches et aux familles dans leur rôle d'aidants de proximité

- Travail complexe avec les familles (dénî) et nécessité d'un accompagnement
- Soutien insuffisant au repérage des troubles par les professionnels

Les soutiens des acteurs sociaux et médico-sociaux aux professionnels de la psychiatrie

- Forte tension de recrutement dans les ESMS

Bonnes pratiques identifiées par les acteurs :

Mobilisation et sensibilisation des acteurs au repérage précoce des troubles (acteurs EN, petite enfance, enseignement supérieur, ASE et PJJ)

- Enfants et adolescents :
 - Mise en place de parcours éducatifs de santé et des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (éducation, prévention et protection)
 - Expériences positives de partenariat avec les professionnels de psychiatrie pour développer la prévention primaire et secondaire

Accès aux soins et aux accompagnements dans des délais répondant à la nature des situations

- Populations en situation de précarité :
 - Psychologues présents dans les structures sociales
 - Accueil santé social-hygiène/ écoute et orientation
- Enfants : CMPP le Nébouzan, « Unité des tous petits » pour le dépistage et diagnostic précoce.
- Détenus :
 - Accès aux soins programmés ou non programmés au SMPR.
 - Accompagnement pour la réinsertion à amplifier

Accès avis spécialisé / Accès aux dispositifs spécifiques

- Psychotrauma :
 - Unité de PEC du psycho-trauma/ Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
 - Réseau associatif riche
- Equipe Mobile d'intervention et de Crise (EMIC).
- Enfance en danger : psychologues à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO).
- CATTP RECIFS, à vocation intersectorielle destiné à des soins ambulatoires spécialisés dans la prise en charge des TCA.
- Personnes ayant des conduites addictives :
 - CSAPA Maurice Dide avec consultation pour les – de 26 ans, HDJ Des Arènes
- Personnes âgées :
 - Organisation de la filière gériatrique « troubles du comportement »

- HDJ Negreneys et EMIPSA : dispositifs intersectoriels pour les patients sujets âgés résidant au domicile ou en institution et présentant des troubles psychiatriques vieillissants
- Offre de gérontopsychiatrie au Jardins des silos

Soutien des professionnels de la psychiatrie aux acteurs sociaux et médico-sociaux

- Personnes en situation de précarité : Mise en place de l'USPS depuis 2008 : soutien dans la gestion et la compréhension des situations
- Handicap psychique :
 - Mise en place Equipe Mobile d'Intervention du Handicap Psychique ayant pour objectif d'éviter la rupture sociale et l'aggravation des troubles du comportement
 - Unité de Liaison Intersectorielle du Handicap psychique (ULISHP) : dispositifs disposant d'un mi-temps de psychologue ayant pour but de favoriser les liens entre l'hôpital et les différentes associations du secteur médico-social.
- Situations de crise : mise en place Equipe Mobile d'Intervention et de Crise (intervention précoce des patients au domicile).

Appui aux proches et aux familles dans leur rôle d'aidants de proximité

- UNAFAM
- Associations INTERACTIONS

Les soutiens des acteurs sociaux et médico-sociaux aux professionnels de la psychiatrie

- Renforcement de toutes les démarches d'insertion professionnelle
- CLSM/CLS Toulouse favorise la coordination entre les partenaires.

Leviers repérés par les acteurs :

Mobilisation et sensibilisation des acteurs au repérage précoce des troubles (acteurs EN, petite enfance, enseignement supérieur, ASE et PJJ)

- Enfants et adolescents :
 - Projet interne de formation des professionnels à des outils de pré-dépistage
 - Equipes mobiles UMES intervenant en milieu scolaire pour éviter l'exclusion
 - Extension de l'expérimentation d'actions de prévention primaire et secondaire dans les lycées (Projet d'Equipe Sanitaire d'Appui pour les Equipes Educatives et les Lycéens)
 - Créer des structures périnatales accueillant des mères mineures ou bénéficiant d'un suivi socio-judiciaire ou dont le trouble constitue un facteur de risque pour l'enfant à naître

Accès aux soins et aux accompagnements dans des délais répondant à la nature des situations

- Enfants et adolescents :
 - Moyens supplémentaires nécessaires pour conforter CMP/CMPP, notamment dans le Sud du département.
 - Adolescents : création d'une équipe de consultation de crise intersectorielle et d'une unité de crise de 6 lits
- Evolution de l'offre de soins psychiatrique :
 - Expérimentation dans chaque CMP pivot :
 - Présence d'un infirmier de permanence pour une évaluation avec une orientation possible vers le psychiatre sur place ou vers la SU psychiatrique
 - Ouverture des CMP jusqu'à 20h ou le samedi
 - Regroupement de CMP avec les Maisons de santé pluri professionnelles : Projet partenarial entre la MSP et le CMP/CATTP de Nailloux
 - Développer les « Accueils de Jour intersectoriels Réactifs » (AJIR), y compris pour les adolescents
 - Progresser en termes d'outils (cartographie de l'offre, annuaire, outils de médiation)
 - Favoriser l'accès de l'usager aux dispositifs innovants en santé mentale, permettre une meilleure accessibilité géographique et financière via la téléconsultation
 - Former les psychiatres et les psychologues à conduire des entretiens avec le soutien d'un interprète

- Création d'une offre spécifique pour les étudiants et relocalisation structure pour les étudiants de Saint Sernin
- Détenus : Projet de création d'une équipe mobile d'accompagnement à la sortie

Accès avis spécialisé / Accès aux dispositifs spécifiques

- Journées portes ouvertes et travail en réseau mené par les structures ambulatoires de la psychiatrie (CMP).
- Psychotrauma :
 - Formation sur le psycho-trauma pour les psychologues et les psychiatres.
 - Mise en place d'une fédération régionale pour le psycho-trauma.
 - Prise en charge des patients primo- requérants dans une UF dédiée, avec des moyens spécifiques
 - Mettre en place un parcours de soins spécifique avec plusieurs niveaux d'entrée et de PEC.
- Enfants et adolescents :
 - Mettre en place des consultations rapides sans rendez-vous en Centre Médico-Psychologique
 - Renforcer les équipes mobiles adolescents complexes

Soutien des professionnels de la psychiatrie aux acteurs sociaux et médico-sociaux

- Personnes handicapées :
 - Mettre en place des actions de sensibilisation à des troubles spécifiques auprès des équipes médico-sociales en lien avec les problématiques présentées par les résidents.
 - Renforcer les équipes psychiatriques d'appui aux structures médico-sociales
 - Développer les stages croisés entre les secteurs sanitaires et médico-sociaux pour les professionnels de santé
 - Développer l'usage de la télé expertise et de la téléformation entre les structures sanitaires et médico-sociales
- Personnes en situations de précarité :
 - Renforcer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge dans les milieux de travail sensibles et notamment dans les milieux de vie marqués par la précarité (permanence d'Accès aux Soins de Santé, USPS, plateforme Santé précarité)
 - Faire connaître les référents précarité qui se trouvent dans les CMP.

Appui aux proches et aux familles dans leur rôle d'aidants de proximité

- Enfants et adolescents :
 - Soutenir la parentalité
 - Sensibiliser les parents et l'entourage scolaire des enfants et adolescents aux troubles du comportement et apporter une connaissance des structures d'orientation et de prise en charge
 - Démultiplier ces lieux d'orientation (équipes mobiles, Maison Départementale des Adolescents, Points Accueil et Ecoute Jeunes).
 - Repérer les fragilités psychosociales des futurs parents pour une prise en charge familiale précoce
 - Accompagner les parents et développement de leurs compétences de co-soignants grâce aux programmes d'aide aux soignants et/ou d'aide à la parentalité. Exemple type Pro-Famille
 - Développer la thérapie multi systémique

Les soutiens des acteurs sociaux et médico-sociaux aux professionnels de la psychiatrie

- Développer des modalités d'intervention conjointe entre le médicosocial et le sanitaire pour les cas complexes.
- Créer des partenariats entre sanitaire et médicosocial pour prévenir les situations difficiles.

Points à approfondir

Contribution des services de la Protection
Juridique de la Jeunesse

Soutiens des acteurs sociaux et médico-sociaux à
la psychiatrie qui mériterait d'être développé

Références / Sources

PRS OCCITANIE (comprenant le PRAPS et les
travaux préparatoires au PRS Occitanie – parcours
santé mentale)

Questionnaires des structures membres de la CSM
élargie – 14 questionnaires - synthèse

Compte-rendu de la réunion du 29 mars de la
Commission santé mentale élargie

Diagnostic PMP Santé mentale – projet médical
partagé 60 pages

Travail exploratoire au Diagnostic du Projet
Territorial de Santé Mentale (PTSM) – ARS
Occitanie DD31 – Mai 2018

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014 – 2018 CH
Marchant